

REPUBLIQUE DU SENEGAL

GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT

AIDE-MEMOIRE DE LA MISSION DE SUPERVISION DU PROJET D'APPUI A LA
PROMOTION DE L'EMPLOI DES JEUNES ET DES FEMMES (PAPEJF)

(SENEGAL, du 17 au 29 décembre 2015)

I. INTRODUCTION ET DEROULEMENT DE LA MISSION

1.1 Du 17 au 29 décembre 2015 et conformément à ses termes de référence, une mission de la Banque Africaine de Développement, composée de Mesdames TRAORE Rokhaya, Socio-économiste (chef de mission) et Fatou Faye BA, chargée des décaissements et de Monsieur Alain NNA Ebono SAMUEL Coordonnateur Régional en Gestion Financière, a séjourné au Sénégal pour superviser le Projet d'Appui à la Promotion de l'Emploi des Jeunes et des Femmes (PAPEJF).

1.2 Le gouvernement du Sénégal a été représenté par Messieurs Younoussa BA de la Direction de la Coopération Economique et Financière (DCEF) et Adama DIENG, de la Direction de l'Investissement, du Ministère de l'Economie des Finances et du Plan.

La mission a eu des séances de travail avec, Monsieur Abdoulaye DIENG, Directeur de la DCEF, au démarrage et à la fin de la mission et avec Monsieur Amadou Lamine DIENG, Coordonnateur de l'Unité de Coordination et de Suivi des Projets et Programmes (UCSP) et représentant le Ministre de la Jeunesse, de l'Emploi et de la Construction Citoyenne (MJECC).

1.3 La mission avait pour objectifs principaux : d'apprécier l'état d'exécution du PAPEJF, d'analyser les problèmes et les contraintes rencontrés et de formuler des recommandations. Pour ce faire, les actions spécifiques suivantes, ont été déroulées: i) rencontres avec les autorités de tutelle, les partenaires et bénéficiaires potentiels, afin d'échanger sur la situation générale du projet et de recueillir leurs préoccupations et observations ; ii) examen de l'état d'exécution du projet par composante ; iii) point du calendrier d'exécution, du plan de passation des marchés et de l'état de préparation de l'audit 2015 et iv) identification des contraintes d'ordre technique auxquelles le projet est confronté et propositions de solutions adéquates en vue de les résoudre.

1.4 Durant son séjour, la mission a tenu des séances de travail avec les Directeurs Généraux des trois agences partenaires du PAPEJF (ANIDA, ANA et ANPEJ). Elle a également rencontré le Directeur Général de la Banque des Institutions Mutualistes d'Afrique de l'Ouest (BIMAO) et le staff de l'Unité de Gestion du Projet.

1.5 La mission s'est également rendue dans trois régions d'intervention du PAPEJF (Dakar, Thiès et Kaolack) et y a rencontré les autorités administratives et locales (Gouverneurs, sous-préfets et maires), les partenaires techniques, ainsi que des groupes de jeunes et de femmes. Elle a aussi visité 04 des 14 sites d'implantation des fermes agricoles et aquacoles vitrines du PAPEJF avec les agences d'exécution ANIDA et ANA. Elle a rencontré tous les 05 Points Focaux Régionaux (Dakar Banlieue, Thiès, Fatick-Kaolack, Ziguinchor et Kolda) et a échangé avec eux sur l'état d'avancement des activités et les contraintes rencontrées dans leur mise en œuvre.

1.6 Elle a également rencontré sur le terrain les entreprises chargées des aménagements des fermes agricoles et aquacoles du PAPEJF et a tenu des séances de travail avec les deux opérateurs chargés de la conception et de l'accompagnement des Plateformes Multifonctionnelles (PTFM). Les discussions avec les parties prenantes au cours de ces rencontres ont permis à la mission de se rendre compte de l'état d'avancement des activités du PAPEJF, d'identifier les contraintes et de proposer des recommandations concrètes pour leur résolution. La liste complète des personnes rencontrées est jointe en annexe 1.

1.7 La mission adresse ses sincères remerciements aux autorités de la République du Sénégal et à l'ensemble des personnes rencontrées pour leur disponibilité et leur appui dans l'atteinte des objectifs assignés.

Le présent aide-mémoire résume l'état d'avancement du projet et donne les conclusions et recommandations auxquelles les deux parties sont parvenues, sous réserve de son approbation par la Haute Direction de la Banque.

II. PROJET D'APPUI A LA PROMOTION DE L'EMPLOI DES JEUNES ET DES FEMMES (PAPEJF)

2.1 Données de base

Titre du Projet	PAPEJF
Code SAP du projet	P-SN-IAZ-001
Numéro du prêt	2100150030097
Montant du prêt	21 190 000 UC
Contribution du Gouvernement	2 350 000 UC
Date d'approbation du prêt	23/10/2013
Date de signature	13/12/2013
Date de mise en vigueur	06/06/2014
Taux de décaissement au 28/12/2015	9 %
Date limite de dernier décaissement	31/12/2018
Date de clôture	30/06/2019
Nombre de Prorogation	0

2.2. OBJECTIFS ET DESCRIPTION

2.2.1 Objectifs

Le PAPEJF vise globalement à contribuer à la création d'emplois décents et de revenus durables à travers le renforcement des compétences et l'émergence de micro et petites et moyennes entreprises (MPME) de jeunes et de femmes.

Il permettra en cinq années, de générer au moins 15.000 emplois durables et décents en milieu rural et périurbain dont 60% de jeunes garçons et filles et 40% de femmes et de renforcer les capacités techniques et managériales de 17 000 promoteurs.

2.2.2 Composantes

Pour réaliser ces objectifs, le projet comprend quatre composantes : (i) Promotion de l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes en milieu rural et périurbain ; ii) Infrastructures technologiques de soutien aux MPME ; iii) Mécanisme de financement accessible aux jeunes et aux femmes, et ; iv) Coordination et gestion du projet.

2.3 ETAT D'AVANCEMENT

2.3.1 Le PAPEJF a été approuvé en octobre 2013 et le protocole d'accord signé le 13 décembre 2013. Mais il est entré en vigueur le 06 juin 2014. Toutes les conditions préalables au premier décaissement ont été remplies et le premier décaissement a été effectué le 22 juin 2014.

2.3.2 Le projet connaît un taux d'exécution financière qui est passé de 3% en juin 2015 à 9 % à la date du 28 décembre 2015. Le niveau d'exécution du plan de passation des marchés est globalement positif avec la signature et la mise en œuvre, entre autres, de : i) 06 contrats de travaux d'aménagements de 14 fermes agricoles et aquacoles vitrines, ii) 04 contrats pour les études et la supervision des travaux d'aménagements de fermes et de réhabilitation de centres de formation professionnelle, iii) 02 contrats avec deux opérateurs pour la conception et l'accompagnement des Plateformes Multifonctionnelles (PTFM), iv) 01 contrat de fourniture et d'équipement d'une Unité de Fabrique d'Aliment Aquacoles et v) 01 convention de refinancement de la ligne de crédit avec une Institution Financière Centrale (IFC).

2.3.3 Les acquisitions n'ayant pas encore connu un début d'exécution sont les marchés des travaux d'aménagement des 142 autres fermes agricoles et aquacoles, la réhabilitation des 03 centres de formation professionnelle et la construction de 10 nouveaux centres d'incubation, qui seront lancés après les études techniques qui sont en cours. Toutefois la mission recommande au projet de prendre toutes les dispositions requises pour lancer les marchés des travaux avant fin février 2016.

2.3.4 La mission a également relevé que le dispositif de mise en place de la ligne de crédit est entièrement achevé avec la mise en place du premier fonds d'avance d'un montant de 567.000.000 FCFA le 29 novembre 2015, dans le compte spécial ouvert à la BIMAO, sur la base d'une planification semestrielle des projets à financer entre novembre 2015 et avril 2016. Le projet a déjà déposé en mi-novembre 20145 auprès de la BIMAO, 265 projets approuvés par les 04 comités régionaux de sélection présidés par les gouverneurs de Dakar, Kaolack, Thiès et Ziguinchor.

2.4 ANALYSE DETAILLEE DE L'EXECUTION DU PROJET

2.4.1 Composante 1 : Promotion de l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes en milieu rural et périurbain: Cette composante vise à relever les compétences des jeunes et des femmes à travers des formations qualifiantes et de mise à niveau d'une part et de faciliter l'auto-emploi à travers des projets à haute valeur ajoutée d'autre part.

2.4.1.1 Services :

Ils concernent les services de consultants pour i) la réalisation des études/supervision des Centres de Formation Professionnelle et ii) la réalisation de l'état des lieux des centres d'incubation à réhabiliter et iii) la signature et la mise en œuvre de la convention avec l'ANPEJ.

a) les services de consultants pour la réalisation des études/supervision des Centres de Formation Professionnelle

Le processus de passation de marché pour la sélection d'un cabinet chargé des études techniques et la supervision des travaux de réhabilitation des deux centres de formation professionnelle de Guérina et Peykouck, est bouclé avec la signature et l'approbation du contrat avec le Cabinet SONED Afrique. Les prestations ont démarré depuis le 08 décembre 2015 avec une forte implication du Ministère de la Formation Professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Artisanat (MFPAA). La partie étude d'une durée maximale de 05 mois sera sanctionnée par la finalisation et la validation des deux DAO pour la réhabilitation et l'équipement des deux centres de formation professionnelle de Guérina (Région de Ziguinchor) et Peykouck (Région de Thiès).

La mission demande au projet de poursuivre la synergie développée et entretenue avec le MFPAA et d'impliquer les autorités administratives et locales de Ziguinchor et de Thiès durant tout le processus et de travailler avec le cabinet pour réduire le délais maximal prévu pour les études tout en maintenant la qualité des livrables attendus. Elle recommande également au projet de retenir, en rapport avec le MFPAA et le MJECC, le site du troisième centre de formation professionnelle pour le démarrage des travaux en 2016. :

b) Sélection d'un consultant individuel pour l'état des lieux des 08 centres d'incubation

L'étude a été menée et le rapport validé par le projet en relation avec l'ANPEJ en avril 2015. La mission a été informée que pour la réhabilitation des 08 centres d'incubation des métiers, certains travaux sont indispensables alors que le budget et le PPM de base du projet ne prévoyaient que des équipements pour les centres d'incubation. Le projet a introduit une requête auprès de la BAD accompagnée d'un PPM révisé, en anticipation à la révision de la Liste des Biens et Services (LBS). Toutefois, la mission recommande au projet, de lancer les marchés en début janvier 2016.

c) Mise en œuvre de la convention avec l'ANPEJ

La mission a noté qu'une mission de l'ANPEJ est sur le terrain pour préparer le dossier d'équipement des 10 nouveaux centres. L'approbation de la LBS révisée permettra de lancer les marchés de la réhabilitation des 08 centres d'incubation des métiers. Néanmoins, le projet en rapport avec l'ANPEJ a déjà finalisé les 03 Demandes de Renseignement de Prix (DRP) pour le lancement de la procédure.

A cet effet, la mission recommande au projet, en relation avec l'ANPEJ, d'accélérer la sélection des nouveaux centres d'incubation avant fin janvier 2016, en rapport avec les acteurs à la base.

2.4.1.2 Travaux:

Ils concernent les travaux relatifs à la réhabilitation des centres de formation professionnelle de Guérina dans la région de Ziguinchor et de Peykouck dans la région de Thiès. Le cabinet SONED Afrique a démarré ses prestations pour les études techniques d'exécution et l'élaboration du DAO pour les travaux. L'appel d'offres sera lancé en mars 2016.

2.4.1.3 Biens:

Il s'agit des équipements et des intrants pour les centres de formation professionnelle qui devront être acquis après la phase d'études techniques pour les centres de formation. Concernant les intrants des fermes agricoles et aquacoles, l'appel d'offres a été lancé par le projet en mi-décembre 2015.

La mission demande au projet d'accélérer le processus de mise en place des intrants surtout pour les fermes agricoles et aquacoles vitrines qui doit être finalisé au plus tard avant mi-février 2016.

2.4.2 Composante 2: Infrastructures technologiques de soutien aux Micro Petites et Moyennes Entreprises (MPME): L'objectif de cette composante est de créer dans les zones d'intervention, un environnement technologique et logistique permettant de relever la productivité, en vue de favoriser l'émergence et la survie des Micro Petites Moyennes Entreprises (MPME), et de sédentariser les jeunes et les femmes.

2.4.2.1 Services :

Ils portent sur les services de consultants pour i) les études techniques/supervision de la réalisation de 59 fermes agricoles modernes ii) les études techniques/supervision de la réalisation de 83 fermes aquacoles modernes et iii) l'accompagnement à la réalisation de quinze (15) Plateformes multifonctionnelles adossées à des unités de transformation agro-alimentaire iv) l'étude pour la mise en place du Système d'Information sur l'Emploi (SIE) et v) la maîtrise d'ouvrage déléguée pour la réalisation des fermes agricoles avicoles et aquacoles.

a) les services de consultants pour les études techniques et supervision pour la réalisation de 59 fermes agricoles modernes

A côté de la réalisation des fermes vitrines, le projet en rapport avec l'ANIDA, a, tel qu'indiqué dans le rapport d'évaluation, sélectionné et contractualisé avec 03 cabinets d'études (SOTERCO, SETICO et Hydroconsult), pour la réalisation des études techniques et la supervision des travaux d'aménagement de 59 fermes agricoles. Les cabinets ont démarré les prestations depuis le 05 décembre 2015.

La mission demande au projet d'assurer un suivi de proximité pour le respect des délais avec un accompagnement technique plus conséquent de l'ANIDA et de soumettre le DAO pour permettre le démarrage des travaux des 59 autres fermes agricoles, avant août 2016.

b) les services de consultants pour les études techniques et supervision pour la réalisation de 83 fermes aquacoles modernes

Le projet a informé la mission qu'à l'issue de l'évaluation combinée des propositions techniques et financières, les cabinets arrivés en tête ont des propositions financières supérieures au budget du projet (le cumul des 03 marchés est de près de 170 millions contre une prévision initiale de 100 millions). Ainsi, dans le but de réaliser les aménagements dans les meilleurs délais, l'Agence

Nationale d'Aquaculture (ANA), assurant le rôle de maîtrise d'ouvrage délégué, s'est engagée à mobiliser ses propres ressources humaines pour collecter toutes les données techniques nécessaires pour réaliser le dossier d'appel d'offres avant le 31 janvier 2016. A cet effet, une requête sera réintroduite à la BAD pour :

- déclarer sans suite, le processus de sélection pour les études et la supervision ;
- ajouter dans les missions de l'ANA, le suivi et la supervision des travaux des 83 fermes aquacoles, à travers un avenant.

La mission a été bien sensibilisée sur cette question et a retenu d'examiner avec diligence la requête une fois reçue.

c) Les Services de consultants pour accompagner la réalisation de quinze (15) Plateformes multifonctionnelles adossées à des unités de transformation agro-alimentaire.

Le projet a sélectionné et signé des contrats avec deux opérateurs en charge de la conception et de l'accompagnement des 15 Plateformes Multifonctionnelles (PTFM). Les prestations ont démarré depuis le 08 octobre 2015 pour une durée de 24 mois.

La mission a rencontré à Kaolack les directeurs des deux cabinets et a noté un retard dans l'exécution de leurs prestations. Les échanges entre la mission et les responsables des cabinets ont permis de mieux cerner la démarche et la méthodologie et un nouveau calendrier global a été fixé de commun accord. A cet effet, la mission a exigé la transmission au projet de nouveaux plannings détaillés avec comme objectif la mise à disposition d'un DAO finalisé au plus tard le 31 janvier 2016. La mission invite la coordination du projet à assurer un suivi de proximité et un respect scrupuleux des nouveaux plannings, arrêtés avec les deux opérateurs.

d) La mise en œuvre des conventions de partenariat avec l'ANIDA et l'ANA

Les deux conventions, signées le 16 septembre 2014, ont pour objet la maîtrise d'ouvrage déléguée pour la réalisation et l'appui à la mise en valeur de 66 fermes agricoles modernes (ANIDA) et 90 fermes aquacoles modernes (ANA). La mission a noté une mise en œuvre peu satisfaisante des plans d'actions retenus dans les deux conventions. Ainsi, l'ANIDA et l'ANA devront achever dans les meilleurs délais la sélection des bénéficiaires pour les 14 fermes vitrines et organiser durant le mois de janvier 2016, les appuis en termes de formalisation et de renforcement de capacités. Elles devront aussi mieux assurer leur rôle de maîtrise d'ouvrage déléguée par un suivi plus régulier et rapproché des entreprises et des bureaux d'études.

e) Convention avec la DEEC

La signature d'une convention avec la Direction de l'Environnement et des Etablissements Classés (DEEC), est assujettie à la validation du rapport d'évaluation d'impact environnemental et social du PAPEJF, repris et déposé à la DEEC le 23 décembre 2015. La nouvelle version, financée sur les fonds de la contrepartie, a été élaborée par un consultant agréé par la DEEC.

La mission recommande au projet de prendre les dispositions urgentes pour la signature de la convention avant la fin du premier trimestre de 2016 qui est fondamentale pour l'exécution des fermes agricoles et aquacoles.

f) Sélection de consultant pour l'étude pour la mise en place du Système d'Information sur l'Emploi (SIE)

Le processus de sélection du cabinet est toujours en cours. La mission recommande au projet de poursuivre l'implication de toutes les parties prenantes durant tout le processus de sélection du Bureaux d'études et de validation des livrables.

2.4.2.2 Travaux:

Ils concernent les travaux d'aménagement des 14 fermes agricoles, avicoles et aquacoles vitrines et de l'unité de fabrication d'aliment aquacole.

a) Les travaux relatifs aux aménagements de 07 fermes aquacoles vitrines

Les travaux, répartis en deux lots (deux contrats) sont exécutés par l'Entreprise MANITECH. Ils ont démarré en avril 2015 pour un délai d'exécution de 03 mois. Lors de la mise en œuvre, des difficultés d'ordre technique sont apparues et ont entraîné la prise en charge de travaux supplémentaires à travers un avenant. Un nouveau calendrier a été retenu entre le PAPEJF et l'entreprise en fin novembre 2015 et la totalité des travaux devront être réceptionnés en fin février 2016.

Il s'agit de : i) Deux (2) fermes en bassin en béton qui seront couplés à Koutal (Kaolack); ii) Deux (2) fermes de 03 étangs de 1800 m² par ferme à Diaroumé (Sédhiou) et à Djifangor (Ziguinchor); iii) Un (1) parc ostréicole à Sokone (Fatick); iv) une (1) ferme en cage à Sokone (Fatick); et v) la construction des locaux devant abriter l'unité de fabrication d'aliment à Ndiar (Thiès) et l'extension de l'écloserie de Kolda (travaux achevés).

La mission recommande fortement à la coordination du projet et à l'ANA de veiller au respect scrupuleux du nouveau planning d'exécution afin que les jeunes puissent être insérés dans ses fermes en début mars 2016.

b) Les travaux relatifs aux aménagements de 07 fermes agricoles et avicoles vitrines

Les travaux d'aménagements des 07 fermes agricoles vitrines se feront avec trois (3) entreprises en quatre contrats (04 lots).

- L'entreprise SENTEER, chargée de réaliser les cinq (5) forages et les deux (2) pointes filtrantes (Lot 1) et de fournir et de poser les équipements d'exhaure motorisés et de construire les cabines de pompage ;
- L'Entreprise AGRHYSOL chargée de fournir et de poser les réseaux d'irrigation goutte à goutte pour les cinq fermes agricoles et les deux fermes avicoles (lot 3) et
- L'entreprise SGES (Société Générale d'Entreprises et de Services), chargée de fournir et de poser les clôtures grillagées et de construire les bâtiments (lot 4).

Les 07 fermes agricoles et avicoles vitrines à réaliser sont : i) Deux (2) fermes agricoles de 10 ha à Ndoffane (Kaolack) et Toubacouta (Fatick); ii) Trois (3) fermes agricoles de 05 ha à Adéane (Ziguinchor), Saré-Bidji (Kolda) et Diannah Ba (Sédhiou); et iii) Deux (2) fermes avicoles de 01 ha à Ndoyenne (Dakar) et Mboro (Thiès).

Les 04 contrats ont été signés et approuvés en septembre/octobre 2015 et les ordres de service émis en octobre/novembre 2015 pour des durées d'exécution de 04 à 05 mois.

Sur le site de Ndoyenne, la mission a noté un bon début des travaux surtout pour le lot 4 relatif aux bâtiments. Sur ce site, la question de la disponibilité constante de l'eau doit être bien étudiée car l'option retenue par le projet est d'exploiter le quota de la SDE et de surseoir à la pointe filtrante, en raison de la profondeur de la nappe. L'entreprise AGRHYSOL a démarré la préparation du sol pour le réseau d'irrigation.

Sur le site de Mboro, la mission a aussi noté un bon début des travaux concernant les bâtiments. La pointe filtrante a été aussi forée et les analyses de l'eau sont disponibles et en exploitation. Sur le chapitre de la sélection des bénéficiaires, la mission a noté un déficit d'information et une faible appropriation de la démarche du projet par les promoteurs présélectionnés et recommande à la coordination et à l'ANIDA de faire des entretiens individuels avec les promoteurs et de sélectionner ceux qui sont plus motivés, informés et engagés en relation avec les autorités administratives et locales

Sur les autres sites notamment à Ndoffane où la mission a rencontré les autorités et visité la parcelle affectée au projet, la mission a noté le non démarrage à ce jour des travaux par les 3 entreprises et appelle le projet notamment les points focaux des sites concernés, à suivre de près les entreprises en disposant des plannings détaillés, en organisant des visites de terrain programmées et inopinées et à tenir hebdomadairement des séances de travail avec les différentes entreprises et les Agences d'exécution (ANA, ANIDA) afin qu'au plus tard le 30 mars 2016, les travaux puissent être réceptionnés dans leur totalité. Aussi, l'ANIDA devra finaliser le processus de sélection des bénéficiaires des fermes et démarrer le processus de formalisation et de renforcement de capacités (formation techniques, visites d'échanges, ...). Enfin le projet doit veiller à recevoir le planning de travail de tous les représentants de l'ANIDA et ANA qui reçoivent des indemnités dans le cadre du projet et que les visites sur le terrain soient validées par les points focaux des zones visitées.

2.4.2.3 Biens:

Ils portent sur les équipements et les intrants pour les PTFM et le SIE qui seront déterminés et acquis à la suite des études des cabinets.

2.4.3 Composante 3 : Mécanisme de financement accessible aux jeunes et aux femmes:

L'objectif de cette composante est de mettre en place un mécanisme permettant de favoriser l'accès des bénéficiaires au financement, en s'attaquant notamment aux obstacles majeurs identifiés qui sont : (i) le caractère excessif des taux d'intérêt débiteurs, (ii) les difficultés d'assurer les garanties et les apports personnels souvent exigés.

Ils concernent uniquement les services de sélection de consultants pour i) la gestion de la ligne de crédit avec le recrutement d'une Institution Financière Centrale (IFC), ii) l'accompagnement et le suivi technique et financier des porteurs de projets du PAPEJF par des opérateurs de Services Non-Financiers, iii) la sélection de consultants individuels pour les services non financiers.

a) la gestion de la ligne de crédit avec le recrutement d'une Institution Financière Centrale (IFC)

La mission a noté que la convention avec la BIMAO signée depuis le 25 avril 2015 a été approuvée par le Ministère de l'Economie des Finances et du Plan, le 27 juin 2015. Elle a aussi relevé que la BAD sur demande du projet transmise par la Direction de l'Investissement du MEF, a décaissé, un montant de 567.000.000 FCFA à titre d'avance dans le compte de la ligne de crédit ouvert dans les

livres de la BIMAO. Toutefois, cette dernière n'a pas respecté les termes de la convention à savoir les délais de traitement des dossiers soumis en moins de 21 jours, l'absence de garantie financière et d'apport personnel et l'élargissement de son réseau à d'autres SFD.

La mission a rencontré la Direction Générale de la BIMAO (Directeur Général et le Directeur du partenariat et des SFD) le 29 décembre 2015 et a rappelé à l'IFC, sa mission et ses engagements contenus dans la convention. Elle a rappelé également à la BIMAO son rôle central dans le mécanisme de garantie innovant et a précisé que le FONGIP n'est pas une condition indispensable au financement des projets du PAPEJF, tel que indiqué dans les TDR de sélection de l'IFC. La mission a aussi rappelé à la BIMAO les multiples propositions de date d'octroi des premiers financements non respectées durant le mois de décembre 2015. Ainsi, le Directeur Général de la BIMAO s'est engagé à nouveau, à faire l'état exhaustif, avant le 11 janvier 2016, des 265 projets déposés en mi-novembre 2015.

La mission invite le Gouvernement à veiller au respect par la BIMAO de ses engagements figurant dans la convention et recommandé au Gouvernement de prendre les dispositions nécessaires, conformément à la convention, si la BIMAO ne respecte pas ses engagements pris pour l'envoi des de l'état exhaustif des 265 projets, le 11 janvier 2016.

Elle demande également au projet d'instruire la BIMAO, à élargir son réseau de partenaire SFD, au-delà des deux retenus pour l'instant (CMS et FEDA).

b) L'accompagnement et le suivi technique et financier des porteurs de projets dans les chaînes de valeur agricoles et des services du PAPEJF par des opérateurs de Services Non-Financiers

Le projet a lancé, depuis le 31 août 2014, le processus de sélection de trois opérateurs de Services Non-Financiers, suite à la validation des TDR par la BAD. Les résultats de l'évaluation des propositions techniques ont été validés par la DCMF et envoyés à la BAD. Le processus a été stoppé par la BAD dans l'attente de la révision de la LBS qui doit prendre en compte la répartition et la budgétisation de cette activité. En effet, les services d'appuis non-financiers n'avaient pas été budgétisés explicitement dans le projet mais étaient assimilés dans le fonds de la ligne de crédit au niveau de la composante 3, au même titre que les appuis institutionnels aux SFD.

Vu l'avancée pour l'approbation de la LBS, la mission recommande au projet de finaliser avec la BIMAO, le processus d'acquisition de cette activité qui est très urgente. Elle a pris l'engagement de diligenter l'approbation de la LBS révisée et du PPM mis à jour.

c) Sélection de consultants individuels pour les services non financiers

En attendant que les bureaux d'études soient recrutés et opérationnels sur le terrain, le projet a recruté des consultants individuels au niveau des régions d'intervention, chargés d'accompagner les porteurs de projets présélectionnés par les comités départementaux de présélection, pour l'élaboration de leurs plans d'affaires et l'accompagnement avant et après le financement, mais aussi le renforcement de capacités (formation technique, éducation financière).

La mission recommande au projet de faire un suivi des prestations surtout en ce qui concerne les régions de Kaolack/Fatick et surtout Kolda/Sédhiou qui sont en retard par rapport aux autres

régions et de s'assurer de la pleine implication et association des porteurs de projets dans l'élaboration et la validation de leur plan d'affaires.

2.4.4 Composante 4 : Coordination et gestion du projet

L'objectif de cette composante est d'assurer la coordination générale et le suivi de l'exécution du projet.

2.4.4.1 Services :

Le projet a sélectionné un Consultant Individuel pour la réalisation de l'Etude d'Impact Environnemental et Social (Sur financement de la contrepartie). Le rapport a été validé par le projet et déposé à la DEEC pour approbation. Sur recommandation de la dernière mission de supervision de juin 2015, le projet a lancé un avis à candidature et a sélectionné deux nouveaux experts en communication et en microfinance. Le dossier est en instance d'approbation à la BAD.

2.4.3.2 Travaux:

Le projet a procédé à la réhabilitation de ses locaux à Dakar et dans les régions. La mission recommande à nouveau au projet de déménager l'Unité Régionale de Fatick, dans les locaux affectés à l'ANA dans la commune de Fatick qui sont plus accessibles et visibles et à démarrer les travaux de réhabilitation nécessaires, conformément aux orientations du Gouverneur de région, au plus tard en fin février 2016.

2.4.3.3 Biens:

La mission a noté que le projet a acquis l'essentiel des équipements de bureau, du mobilier de bureau et des consommables informatiques, ainsi qu'un logiciel de comptabilité. Elle a également noté que tous les véhicules du projet ont été acquis (véhicules de l'unité de coordination et des unités régionales, véhicules des agences, véhicules affectés aux ministères).

Toutefois, la mission a relevé l'insuffisance des moyens des unités régionales (équipements, fournitures de bureau) et recommande au projet dès le début de l'exercice de 2016, d'acquérir les équipements complémentaires prévus et de doter les unités régionales des moyens nécessaires pour l'accomplissement de leurs missions dans les meilleurs délais au plus tard avant le 31 janvier 2016.

2.5. ETAT DES DECAISSEMENTS ET DE LA GESTION FINANCIERE

2.5.1 La mission a rencontré l'unité de Gestion du Projet pour examiner (i) l'état de la gestion financière et comptable au 30 novembre 2015, (ii) l'état des décaissements et, (iii) le niveau de préparation du deuxième audit financier et comptable. Le rapport d'audit externe de l'exercice 2014 a été approuvé par la BAD et les recommandations sont en train d'être mises en œuvre par le projet. En ce qui concerne la contrepartie, la mission recommande dorénavant à la coordination du projet d'avoir une meilleure visibilité sur l'exécution du budget.

2.5.2 Le décaissement du fonds BAD : La mission a noté une amélioration des décaissements du fonds BAD qui sont passés de 3% à la dernière mission à 9% au 28 décembre 2015. Ces décaissements ont été effectués sur les deux compte spéciaux (qui sont ont été ouverts à Banque Atlantique et à la BIMA O). Le premier pour financer les dépenses de fonctionnement du projet et le second pour recevoir la ligne de crédit. La mission recommande au projet d'accélérer la mise en œuvre du projet pour des décaissements plus conséquents durant le premier semestre de 2016. Un

l

troisième mode de décaissement est utilisé et consiste à des décaissements directs de la Banque aux comptes des entreprises ou bureaux d'études sélectionnés dans le cadre de l'exécution du projet.

2.5.3 Mécanismes de contrôle sur l'utilisation des ressources : Le manuel des procédures administratives et financières et comptables du projet et le manuel des opérations du fonds de crédit sont approuvés par la BAD et sont en application.

2.5.4 Dispositif institutionnel : La mission a noté que le Gouvernement du Sénégal a confirmé par une note de service du ministère de la Jeunesse, de l'Emploi et de la Construction Citoyenne ministérielle, l'ancrage du PAPEJF à l'UCSP, tel que défini dans les documents du projet. Un nouveau Coordonnateur de l'UCSP a été nommé, en l'occurrence le Directeur Général de l'ANPEJ qui assure cumulativement les deux fonctions. La mission a demandé au projet de prendre les dispositions utiles, conformément aux documents de base (rapports d'évaluation, note de service du ministère).

La mission a aussi relevé que les instances du comité de pilotage se tiennent régulièrement avec l'approbation des PTBA 2014, 2015 et 2016.

2.5.5 Dispositif de Gestion Financière : La mission a constaté que le rapport d'audit 2014 a été transmis et approuvé par la BAD. L'audit de 2015 en préparation par le projet sera aussi effectué par le même cabinet (Ficadex, avec qui le projet a signé un contrat de 03 années). La mission recommande au Projet de veiller au dépôt du rapport d'audit 2015, avant le 30 juin 2016.

2.6 PROBLEMES NECESSITANT UNE ATTENTION PARTICULIERE

Le Projet rencontre certaines difficultés techniques sur lesquelles des actions sont nécessaires pour améliorer et accélérer l'exécution.

N°	Constats/Problèmes	Actions	Responsables	Délai
1	La non-effectivité des premiers financements des projets de Jeunes et de femmes, 20 mois après le démarrage du projet	Evaluer la mise en œuvre de la convention avec la BIMAO et situer les responsabilités. Faire respecter des clauses de la convention par La BIMAO Démarrer le financement des projets des jeunes et des femmes sélectionnées	MJECC/ MEFP /PAPEJF/ BIMAO	12/01/2016
2	Lenteur des travaux d'aménagements des fermes vitrines	Faire le suivi très rapproché des entreprises chargées des aménagements des 07 fermes aquacoles et des 07 fermes agricoles pour un respect scrupuleux des délais et des calendriers d'exécution	MJECC/ PAPEJF/ Agences	31/02/2016
3	Réalisation des travaux et équipements des autres fermes, des PTFM, des Centres de Formation Professionnelle et des Centres d'Incubation en 2016	Faire le suivi très rapproché des Bureaux d'Etudes pour un respect scrupuleux des délais et des calendriers d'exécution Optimiser le déroulement du PPM par une maîtrise des différentes étapes et une anticipation de certaines actions clés.	PAPEJF/ANA /ANIDA/ ANPEJ/ MFPAA	01/08/2016
4	Retard dans la mise en place du SIE	Diligenter le processus de sélection du BE Poursuivre les échanges avec l'ANSD pour un partenariat	PAPEJF/MJE CC	30/03/2016

2.7 ETAT D'AVANCEMENT DES RECOMMANDATIONS DE LA DERNIERE MISSION SUPERVISION DU 1^{er} AU 22 JUIN 2015

Recommandations	Etat de mise en œuvre (décembre 2015)
o A la Coordination du Projet	
1. Soumettre à la Banque au plus tard avant le 15 juillet 2015, la révision de la Liste des Biens et Services (LBS) qui prend en compte le recrutement des services non financiers, de l'appui institutionnel aux SFD, le recrutement des deux experts en microfinance et en communication	Réalisée : Le projet a soumis à la BAD un projet de LBS révisé, tenant compte des appuis non-financiers et du recrutement des deux experts
2. Densifier la communication institutionnelle et sociale du projet, en mettant en œuvre sa stratégie et son plan de communication, élaboré et validé en janvier 2015 et mieux impliquer avec l'appui de la tutelle, les IRJ et les CDEPS dans la mise en œuvre opérationnelle	Réalisée (préoccupation permanente) : Les IRJ, CDEPS et SRDC sont mieux impliqués dans la mise en œuvre du projet, un site web a été élaboré et des supports de communication acquis
3. Finaliser et signer les conventions de concession pour l'unité de fabrique d'aliment entre l'Entreprise KĀRARA, l'ANA et le PAPEJF au plus tard avant le 30 juin 2015	Réalisation en cours : La convention a été élaborée et validée au cours d'un rencontre (PAPEJF, ANA, BS/PSE, DI, Promoteur). La signature sera effectuée après la disponibilité de l'acte de délibération du site au nom du PAPEJF
4. Prendre les mesures nécessaires pour la sécurisation du foncier dans les sites retenues pour les fermes agricoles et aquacoles avant le démarrage des travaux;	Réalisée : Toutes les délibérations des sites des fermes agricoles et aquacoles ont été libellées au nom du PAPEJF et sont disponibles
5. Accélérer le processus pour la réalisation de l'Etude d'impact environnemental et social et de signer la convention avec la DEEC dans le but de dérouler le PGES	Réalisée : Le rapport a été élaboré par un consultant agréé et déposé à la DEEC pour approbation
o Au Gouvernement	
6. Prendre des mesures pour stabiliser l'Ancre Institutionnel du projet, en soumettant à la Banque, pour avis, la décision de rattachement au cabinet du MJECC;	Réalisée : Le Gouvernement du Sénégal par décision du MJECC a confirmé l'ancrage du PAPEJF au sein de l'UCSP, conformément au rapport d'évaluation, en nommant un coordonnateur pour l'UCSP
7. Faire le suivi de l'approbation par le Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan, de la convention entre le MJECC et la BIMAO, pour la gestion de la ligne de crédit de 04 milliards de FCFA pour permettre une mise en œuvre rapide des financements	Réalisée : Le contrat (convention) avec la BIMAO a été approuvé par le MEFP le 27 juin 2015

o <u>A Banque</u>	
8. Accorder une attention particulière aux dossiers soumis par le projet pour accélérer la mise en œuvre des activités;	Réalisée (préoccupation permanente) : Une diligence est notée dans le traitement des dossiers du PAPEJF par la BAD
9. Diligenter les requêtes relatives au changement de mode pour permettre au projet de poursuivre la mise en œuvre des activités	En cours (préoccupation permanente) L'approbation du PPM révisé incluant le changement de mode est tributaire de l'approbation en cours de la LBS

2.8 ETAT D'AVANCEMENT DES RECOMMANDATIONS DE LA DERNIERE MISSION D'AUDIT DE L'EXERCICE 2014

Recommandations	Etat de mise en œuvre au 28 décembre 2015
AUTOPROJET	
1. Mettre en place un système informatique efficient et sécurisé.	Non encore réalisée: ❖ L'acquisition d'un serveur, les contrats d'assurance et de maintenance sont prévus en 2016 ❖ Le recrutement d'un informaticien n'est pas prévu par le projet ❖ Rédaction des procédures informatiques prévoyant un plan de reprise d'activité en cas d'incidents ou de pannes non encore effectuée.
2. Respecter les procédures de planification des activités prévues dans le manuel des procédures;	Réalisée: ❖ Réalisée lors de la planification du PTBA 2016 ❖ Le PTBA 2016 a été approuvé par le comité de pilotage le 16 décembre 2015, la version prenant en compte les observations du CP sera envoyée à la BAD le 29 décembre 2015
3. Faire une relecture croisée des documents du Projet en vue d'harmoniser les rubriques non cohérentes.	Réalisée ❖ Réalisée avec la stabilisation de l'Unité d'ancrage du Projet depuis août 2015, l'UCSP ; comme prévu dans les documents du Projet.
4. Procéder à la restriction des accès dans le cadre de l'utilisation du logiciel comptable et une distribution effective des tâches.	En cours: Dans l'attente du Consultant pour la finalisation de la réalisation.
5. Créer un dossier unique par marché incluant, de manière exhaustive, tous les éléments significatifs.	En cours : Il sera bouclé avant mi-février 2016
6. Finaliser le paramétrage du logiciel TOMPAIE pour un meilleur suivi de la paie.	Réalisée. ❖ Un écart ayant été constaté sur l'IR paramétré dans TOMPAIE et celui figurant sur le barème, son utilisation sera effective à compter de fin janvier 2016.
7. Etablir des contrats de performance annuelle des différents acteurs.	❖ Réalisée.

8. Finaliser l'étiquetage des immobilisations et l'affichage des inventaires contradictoires à l'entrée de chaque pièce.	❖ Réalisée pour l'UGP et reste pour le matériel affecté aux UR.
9. Etablir un canevas des délais de production et de soumission des rapports périodiques du Projet.	Réalisée (canevas disponible dans le Manuel de S/E)
10. Transmettre les rapports périodiques au Ministère de Tutelle et au Président du Comité de Pilotage	Réalisée
11. Séparer les tâches de signataires et de conservation des chèquiers	Réalisée
12. Séparer les tâches d'établissement des chèques et de remise des chèques aux bénéficiaires.	Réalisée
13. Disposer de la documentation nécessaire liée à la procédure d'embauche du personnel	Réalisée pour les nouveaux recrutements, concernant le premier recrutement du personnel, les fonds de dossiers ne sont pas au complet au niveau l'UCP
14. Etablir un rapport mensuel sur les consommations de carburant	❖ Réalisée sauf pour les véhicules AD 23419 et AD 23 946. ❖ Traitement en cours, en cette fin d'année pour les autres véhicules des UR
15. Effectuer, à la fin de chaque année, un inventaire physique des quantités achetées et non consommées et procéder à des régularisations comptables.	❖ En cours de préparation : A réaliser à la fin de l'exercice 2015.
16. Veiller à ce que tous les documents de mission (TdR, OM, Billets d'avion, frais de séjour et rapports de mission) soient suivis et gardés	❖ Réalisée
17. Créer des comptes auxiliaires pour chaque partenaire d'exécution du Projet.	❖ Réalisée
AU CABINET D'AUDIT	
18. Veiller à la justesse de la formulation des opinions telle qu'exigée dans les termes de référence, notamment, s'agissant des audits des relevés de dépenses et du compte spécial.	❖ Réalisée avec une prise en compte dans le rapport définitif.
19. Adopter la terminologie appropriée des opérations financières de la Banque (par exemple : compte spécial et non « compte désigné », demande de justification des dépenses et non « demande de remboursement des dépenses »).	❖ Réalisée avec une prise en compte dans le rapport définitif.
AU MINISTÈRE DE TUTELLE	
20. Procéder au retour au PAPEJF du véhicule de marque Toyota Fortuner immatriculé AD 23 949	❖ Réalisée
AU MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DU PLAN (DCBF)	
21. Prendre les mesures idoines pour la régularisation du paiement des impôts de 2014	❖ En cours de réalisation. Ils seront payés sur le reliquat des fonds ETAT reçus en 2015.

A

2.8 CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

D'une manière générale, la mission a globalement atteint ses objectifs. Elle a constaté une amélioration du taux de décaissement du projet qui est passé de 3% à la dernière supervision de juin 2015 à 9% en décembre 2015 et que le PPM est exécuté à 90%. Toutefois, elle a relevé quelques retards dans le financement des projets avec la BIMAO et également dans l'exécution des travaux des fermes vitrines par les entreprises qui ont déjà reçu leur avance de démarrage.

Elle recommande :

o Au Gouvernement

- 1) Accorder une attention particulière pour le respect des engagements de la BIMAO et prendre les dispositions nécessaires si la BIMAO failli à sa mission (respect délai, apport personnel, garantie, taux d'intérêt), conformément à la convention (évaluation à faire le 12 janvier 2016 : la BIMAO s'est engagée à envoyer un état exhaustif des 265 dossiers le 11 janvier 2016 au plus tard) ;
- 2) Procéder à l'évaluation des conventions avec les agences d'exécution avant le 31 janvier 2016, et prendre les mesures nécessaires.

o A la Coordination du Projet

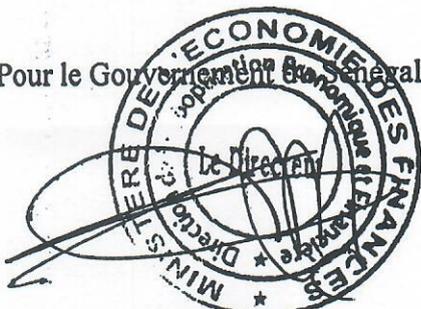
- 1) Faire le suivi très rapproché de la BIMAO, des entreprises chargées des aménagements des 14 fermes vitrines et des Bureaux d'études et solliciter des plannings d'exécution pour un respect scrupuleux des délais ;
- 2) Suivre le dossier d'approbation du rapport de l'étude d'impact environnemental et social et de veiller à la signature de la convention avec la DEEC dans le but de dérouler le Plan de Gestion Environnement et Social avant le 31 mars 2016 ;
- 3) Soumettre avant le 15 janvier 2016 à la BAD pour validation, les contrats de performance du personnel du projet, comprenant les objectifs et les indicateurs pour l'année 2016.

o A la Banque

- 1) Diligenter les dossiers d'acquisition soumis en vue d'accélérer la mise en œuvre des activités à savoir : la LBS et les demandes de changement de mode pour les acquisitions avant le 15 janvier 2016.

Fait à Dakar, le 29 décembre 2015

Pour le Gouvernement Sénégal



M. Abdoulaye DIENG
Directeur de la Coopération Economique et
Financière (DCEF)

Pour la Banque Africaine de Développement

Mme Rokhaya TRAORE
Socio-économiste /Bureau Régional de la
Banque Africaine (SNFO)

A

ANNEXE : LISTE DES PERSONNES RENCONTREES

- PAPEJF

N°	PRENOMS & NOM	STRUCTURE	FONCTION	REGIONS
1	Abdoulaye DIENG	DCEF	Directeur	DAKAR
2	Younoussa BA	DCEF	Chargé de Programme	DAKAR
3	El Hadji Malick Sarr	ANIDA	DG	DAKAR
4	Ahmet Tidiane DIENG	ANIDA	Point Focal	DAKAR
5	Mamadou Bachir DIOUF	ANIDA/PAPEJF	Superviseur zone Ouest	DAKAR
6	Magatte BA	ANA	Directeur Général	DAKAR
7	Ahmadou Tidiane CAMARA	ANA	Point Focal	DAKAR
8	Amadou Lamine DIENG	UCSP	Coordonnateur	DAKAR
9	Moustapha CISSE	PAPEJF	Coordonnateur	DAKAR
10	Aminata FALL	PAPEJF	RAF	DAKAR
11	Bouna KOUNTA	PAPEJF	Comptable	DAKAR
12	Fatoumata Koné MBAYE	PAPEJF	SPM	DAKAR
13	Ousseynou BA	PAPEJF	Responsable Suivi Evaluation	DAKAR
14	Serigne Modou MBAYE	PAPEJF	Point Focal	DAKAR
15	Ndoubé NDIAYE	PAPEJF	Assistante Point Focal	DAKAR
16	Aboubacry DATT	BIMAO	DG	DAKAR
17	Mouhamed Diagne	BIMAO	Directeur Partenariat	DAKAR
18	Adama DIENG	DI	Chargé de Programme	DAKAR
19	Moulaye Gueyé	Mairie de Diamniano	Maire de Diamniano	Ndoyenne/DAKAR
20	Abdou NDIAYE	Mairie de Diamniano	Secrétaire Municipal	Ndoyenne/DAKAR
21	Moussa MBENGUE	Mairie de Diamniano	Consultant de la commune de	Ndoyenne/DAKAR
22	Alassane BA	Village de Ndoyenne	délégués de quartier de Ndoyenne	Ndoyenne/DAKAR
23	Djiby Salif SALL	Village de Ndoyenne	délégués de quartier de Den	Ndoyenne/DAKAR
24	Cheikh KA	Village de Ndoyenne	Imam	Ndoyenne/DAKAR
25	Aby KA	Mairie de Diamniano	Conseillère Municipale	Ndoyenne/DAKAR
26	Djiby BA	Mairie de Diamniano	Conseiller Municipal	Ndoyenne/DAKAR
27	El Hadji Ousmane KA	Village de Ndoyenne	Représentant des Jeunes	Ndoyenne/DAKAR
28	Bénéficiaires de la ferme Ndoyenne	Village de Ndoyenne et environs	Bénéficiaires (J et F)	Ndoyenne/DAKAR
29	Pape SYLL	SGES	Directeur General	Ndoyenne/DAKAR
30	Khadime DIOP	Agrysol	Directeur General	Ndoyenne/DAKAR
31	Khabane FALL	SENTEER	Gérant	DAKAR
32	Moussa NDIAYE	Mairie de Mboro	Maire de Mboro	Mboro/THIES
33	Ben Saer DIOUF	Mairie de Mboro	Secrétaire Municipal	Mboro/THIES
34	Mamadou KEBE	Mairie de Mboro	Représentant Jeunes	Mboro/THIES
35	Youssou SENGHOR	Mairie de Mboro	Président de la Commission	Mboro/THIES
36	Ndiawar GUEYE	Mairie de Mboro	Membre Commission	Mboro/THIES
37	Daniel Youga MBENGUE	Mairie de Mboro	Responsable domanial de la	Mboro/THIES
38	Marie NDIAYE	Représentante des Femmes	Représentante des Femmes	Mboro/THIES
38	Bénéficiaires de la ferme de Mboro	Mboro	Bénéficiaires (J et F)	Mboro/THIES
39	Thiérikh NDONG	PAPEJF	Point Focal	Mboro/THIES
40	Abdou Wahab Talla	Gouvernance	Adjoint Gouverneur	KAOLACK
41	Jean Marie SAMBOU	ANA CENTRE	Coord antenne	KAOLACK
42	Ndiokhor NDIAYE	IRJ	Inspecteur de la Jeunesse	KAOLACK
43	Ma Awa DIOUF	Village de Koutal	Coordonnateur personnes âgées	Koutal/KAOLACK
44	Ma Coumba NDIAYE	Mairie Ndiaffate	Présidente commission	Koutal/KAOLACK
45	Mouhamed KA	Village de Koutal	Responsable Forage	Koutal/KAOLACK
46	Ma NIANG	Village de Koutal	Coordonnateur du réseau des GIE	Koutal/KAOLACK
47	Awa NIANG	Village de Koutal	Adjointe Présidente GIE	Koutal/KAOLACK
48	Cheikh Tidiane NDIAYE	Village de Koutal	Chef de village Koutal	Koutal/KAOLACK
49	Bénéficiaires de la ferme de Koutal	Bénéficiaires de Koutal	Bénéficiaires de Koutal	Koutal/KAOLACK
50	Momath CISSE	MANITECH	Directeur technique	Dakar
51	Babacar DIEYE	PAPEJF	Point Focal	KAOLACK

52	Mamadou Lamine THIAM	Sous Préfecture de Koumbal	Sous Préfet/ de Koumbal	Ndoffane/KAOLACK
53	Marcelle Tine	Sous Préfecture de Koumbal	Adjoint Sous-Préfet	Ndoffane/KAOLACK
54	Abdoul Aziz SAMB	Mairie Ndoffane	Chef cabinet Maire Ndoffane	Ndoffane/KAOLACK
55	Celine Coura MBENGUE	PAPEJF ANIDA	Superviseur des travaux PAPEJF	Kaolack
56	Bénéficiaires de Ndoffane	Village de Ndoffane	Bénéficiaires de Ndoffane	Ndoffane/KAOLACK
57	Ibrahima KEBE	CETIDE	Directeur	Ziguinchor
58	Mor LO	GRADEL	Directeur	Thiès
59	Cheikh KANDJI	PAPEJF	Point Focal	KAOLACK
60	Ousmane BALDE	PAPEJF	Point Focal	KAOLACK

A